



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



24175466

Déposé / Reçu le

05 DEC. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0451 236 575**

Nom

(en entier) : **DIAGAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Louis Lepoutre, 70 à 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : Transfert de siège

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 novembre 2024 :

"(...) Transfert du siège

DECIDE de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : Avenue du Parc Industriel, 40 à 7822 Ghislenghien (Ath).

Cette décision prendra effet à compter du 10 janvier 2025.

Procuration

DECIDE de donner tous pouvoirs à Jean-Philippe Weicker, Nicolas Weinberg, Alexia Campo et Valentin Laval, collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Bruxelles, tribunaux francophones), agissant séparément avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge. (...)"

Pour extrait conforme.

Jean-Philippe Weicker
Mandataire

Déposé en même temps : un exemplaire du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 novembre 2024.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/12/2024 - Annexes du Moniteur belge